

DEPARTEMENT
MEUSE
ARRONDISSEMENT
COMMERCY
Canton de DIEUE SUR MEUSE

Commune de LEVONCOURT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des délibérations du Conseil Municipal du 9 juin 2023

Le 9 juin 2023 à 20 H 00, le Conseil Municipal étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Marie-Pierre VERDUN, Maire.

Etaient présents : DAILLY Sylvie, JACQUEMET Jean-Pierre, JACQUEMIN Jérémy, THIRION Aline, VERDUN Marie-Pierre

Etaient excusés : JACQUEMET Stéphane qui a donné pouvoir à VERDUN Marie-Pierre
WILLIE Annick qui a donné pouvoir à THIRION Aline

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité.

Mme Sylvie DAILLY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

OBJET : DISSOLUTION DU CCAS DE LEVONCOURT (DCM 25/2023)

Madame le Maire expose qu'en application de l'article L.123-4 du code de l'Action Sociale et des Familles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est obligatoire dans toute commune de 1500 habitants et plus.

Il est désormais facultatif dans les communes de moins de 1500 habitants et peut être dissous par délibération.

Cette possibilité est issue de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE ;

- Vu l'article L.123-4 du code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Vu que la commune de Levoncourt compte moins de 1500 habitants ;

Par 7 voix pour dont 2 pouvoirs, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de dissoudre le CCAS de LEVONCOURT, ayant comme numéro de SIRET 265 502 773 00012, à compter du 31 décembre 2023.

Date de la convocation : 03 06 2023
Nombre de membres : 07
Nombre de présents : 05
Nombre de votants : 07 dont 2 pouvoirs

Certifiée exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission en
Préfecture le 13 juin 2023 et de la
Publication le 13 juin 2023

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Maire,  
